

# Comité de Quartier de Lanton

## Compte-rendu de la 3<sup>ème</sup> réunion du 29 Septembre 2009

Etaient présents :

### Elus référents :

Sylvie Allard, Adjointe aux finances ,

Alain Vigneau, Conseiller en charge des ports, plages et littoral .

### Membres cooptés par le Conseil Municipal :

Alain Gourvennec , Jean-Marc Niveau

### Membres tirés au sort par le Conseil Municipal :

Jacques Berthon , Luc Jarry , Robert Roumat .

### Représentants associés de la Municipalité :

Christian Dedoubat, Conseiller en charge des Services Techniques Municipaux .

Absents excusés :

Jean-Christophe Morell, Directeur de Cabinet de Mr Gaubert Maire de Lanton ,

Jean-Pierre Michel ,

Après appel des membres du Comité, Sylvie Allard a animé la réunion.

### Ordre du jour :

- 1 - Evolution de la constitution du Comité d Quartier,
- 2 - Liaisons avec les habitants du Quartier,
- 3 - Information aux habitants,
- 4 - Date de la prochaine réunion du Comité de Quartier de Lanton.

#### 1 - Evolution de la constitution du Comité de Quartier de Lanton.

Alain Vigneau, un des deux élus référents, a fait part de son souhait de quitter le Comité de Quartier. Alain Gourvennec, un des deux membres cooptés, élu Conseiller Municipal depuis juillet 2009, est proposé pour le remplacer en tant qu'élus référent.

Les membres du Comité sont invités à proposer des noms de personnes qui pourraient être cooptées en remplacement d'Alain Gourvennec.

Le Conseil Municipal sera informé de ces évolutions de la constitution du Comité de Quartier de Lanton.

#### 2 - Liaisons avec les habitants du Quartier :

Deux messages déposés dans la "boite aux lettres" informatique du Comité ont été traités :

- Le 1er concernait une demande d'information sur la création des 110 emplois futurs mentionnés dans la Lettre du Maire n° 9 d'Août 2009. Une réponse en retour par messagerie a été faite pour inviter le demandeur à contacter la Mairie qui fera suivre sa demande vers les sociétés créatrices des emplois de l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et de la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS).

- Le 2ème message (daté du 27 septembre, soit 2 jours avant la réunion du Comité de Quartier) concernait des déchets végétaux restants (rue des magnolias) depuis la tempête Klaus.

Entretiens, le demandeur, assisté par des voisins, avait procédé à l'enlèvement des déchets.

Un message de remerciement pour leur participation et leur civisme leur a été adressé par le responsable des Services Techniques.

Un membre du Comité a signalé qu'il était possible de contacter le Comité par messagerie au moyen de plusieurs entrées sur le site internet de la Mairie <http://ville-lanton.fr>, ce qui pouvait prêter à confusion, faire craindre la dispersion et la perte éventuelle de demande, remarque ou information en provenance des Habitants.

Après vérification, il est constaté que, quel que soit le canal d'entrée sur le site, tous les messages adressés au Comité de Quartier de Lanton arrivent bien tous dans la boîte messagerie dédiée, ou ils sont ensuite régulièrement relevés pour être traités par les membres du Comité.

### **3 - Information aux habitants :**

Des cas d' "Incivilité" sont régulièrement signalés aux élus et aux services municipaux (Dépôts de déchets sur la voie publique, chute de déchets végétaux sur la route, plantation par des particuliers sur des espaces communaux, circulations d'engins motorisés sur les pistes cyclables, bruits et nuisances sonores, etc....).

Les membres du Comité, en liaison avec les autres Comités de Quartier, vont essayer de recenser, de manière la plus exhaustive possible, toutes ces incivilités.

Des notices seront ensuite mises à dispositions des Habitants, pour leur permettre de rappeler leurs droits et leurs devoirs (règlements préfectoraux et communaux,...) aux auteurs des incivilités qu'ils pourraient constater.

Nous aimons la vie dans notre Quartier, dans nos Quartiers. Il appartient à chacun d'entre nous de faire les efforts nécessaires pour conserver la qualité de vie que nous apprécions tant.

Il faut se rappeler que la tempête Klaus a occasionné pour 1.000.000 € de dégâts à la Commune.

Les assurances couvrent à hauteur de 22%, ce qui laisse 780.000 € à la charge de la Commune pour retrouver son état d'avant la tempête. Beaucoup a déjà été fait (ce qui a permis, entre-autre, de bénéficier de bonnes conditions pour la saison estivale et touristique). Mais beaucoup reste encore à faire. La Commune ne peut pas tout faire, partout, en même temps. Le civisme et la bonne volonté des Habitants sont indispensables pour continuer à vivre à Lanton dans les conditions qui nous font aimer notre Commune et son environnement.

### **4 - Date de la prochaine réunion du Comité de Quartier de Lanton :**

La date de la prochaine réunion est à déterminer, en fonction des possibilités de date de l'ensemble des Comités de Quartier.

Sylvie Allard coordonne avec les autres Comités de Quartier sur l'opportunité et la possibilité d'organiser une réunion commune.